

Révision du plan d'urbanisme

Activité consultative

Plénière – faits saillants des discussions



Le présent document est un bref résumé des discussions tenues et des sujets abordés lors de l'activité de consultation publique du 15 juin 2019.

Les discussions ont pris la forme de tables rondes autour desquelles quatre grands thèmes ont été abordés avec les citoyens :

- · Les milieux de vie
- Le développement économique
- La protection de l'environnement
- La mobilité et le transport

Les citoyens ont eu l'opportunité de s'asseoir à l'ensemble des tables et de discuter de chacun des thèmes avec les animateurs.

Les animateurs étaient des aménagistes de la MRC de Matawinie et les représentants de la firme L'Atelier Urbain qui collabore avec la Municipalité pour la rédaction du nouveau plan d'urbanisme.





Les milieux de vie

- LOGEMENTS:
 - Favoriser les logements intergénérationnels
 - Favorable aux logements adaptés pour personnes âgées, idéalement sur un étage, et principalement au centre du village. Certains ont noté qu'il y a certains logements adaptés qui sont vacants actuellement
 - Flexibilité dans les normes de construction (limiter les contraintes)
 - Avoir des logements abordables, mais bien intégrés dans l'environnement
 - Avoir la possibilité d'augmenter la densité de logements (surtout pour le village et les secteurs de villégiature)
 - Assez favorable à des programmes d'accès à la propriété, surtout pour favoriser les familles et les jeunes (une personne a soumis l'idée d'une coopérative d'habitation)
 - Améliorer la promotion des programmes d'accès à la propriété pour qu'ils soient davantage utilisés et miser sur l'environnement qui est agréable pour attirer des acheteurs
 - Certains ont mentionné qu'en améliorant l'offre en commerces et services, les logements allaient s'améliorer d'eux-mêmes et augmenter en nombre, etc.



Les milieux de vie

CADRE BÂTI :

- Favorable au maintien et à l'amélioration de la qualité du cadre bâti, mais sans ajouter trop de contraintes à la construction (s'en tenir à des éléments de base comme le revêtement extérieur, l'intégration architecturale de base avec les voisins, etc.)
- Améliorer le suivi pour le respect des exigences réglementaires déjà en place
- Améliorer l'accompagnement aux requérants dans les projets et proposer des alternatives lorsque la proposition est non conforme à la réglementation
- Assez favorable à des incitatifs locaux financiers (mais raisonnables dans la capacité de payer). Certains ont exprimé leur préférence à un programme pour favoriser les initiatives vertes (maisons passives, matériaux écoresponsables, toitures vertes, etc.), que ce soit pour la rénovation ou la construction





Les milieux de vie

- ACTIVITÉS :
 - Assez satisfait de l'offre actuelle, mais presque tous ont noté le faible taux de participation
 - Améliorer la promotion des activités communautaires et rassembler l'offre divisée à travers les associations de lacs
 - Accompagner les initiatives déjà existantes (promotion, organisation, etc.) et être flexible dans le choix des initiatives qui sont proposées
 - Avoir des activités qui feraient un lien entre les jeunes et les aînés





Les milieux de vie

- INFRASTRUCTURE COMMAUTAIRES :
 - Assez satisfait des infrastructures existantes (salle communautaire, patinoire, terrains de sport, modules de jeu, glissades)
 - Prévoir une piste cyclable
 - Peu d'engouement autour de l'amélioration des accès à l'eau (deux personnes intéressées par cette question au total), mais que le contrôle en matière d'environnement devrait être resserré
 - Améliorer le lien entre le parc régional et la halte municipale
 - Halte municipale : Donner accès à de l'eau potable, rénover et assurer un meilleur entretien
 - Ajouter un gymnase à l'école
 - Améliorer la promotion de l'offre existante





Les milieux de vie

HISTOIRE:

- Patrimoine bâti : Maintien de l'intégrité patrimoniale de l'église et de l'école (mentions récurrentes que ces bâtiments étaient les seuls bâtiments d'intérêt)
- Certains ont dit accorder plus d'importance au patrimoine naturel (et paysager) qu'au patrimoine bâti
- Trouver une nouvelle vocation à l'église qui est peu fréquentée (marché public, activités communautaires, etc.)
- Interprétation de l'histoire : Assez d'accord sur la mise en valeur de l'histoire et à l'amélioration de sa promotion (mais peu d'engouement sur cette question, parfois mentionné qu'il y avait peu d'histoire à mettre en valeur)
- Revoir la toponymie afin de conserver le souvenir du patrimoine culturel (ex. rang Pelletier)





Le développement économique

- Noyau villageois attractif
 - Les gens n'ont aucune raison d'arrêter présentement
 - Améliorer la visibilité du village et des bâtiments en bordure ou près de la 125
 - Besoin de commerces de proximité et de services courants
 - Concentrer les commerces au centre du village créer une synergie
 - Éviter les grandes chaines commerciales afin de se distinguer avec des commerces originaux
- Le restaurant était souvent fermé (maintenant fermé tout court)
- Besoin pressant pour un dépanneur/magasin général
 - · Pour les besoins de base et éviter de faire des kilomètres en voiture
- Les visiteurs et résidents veulent des services
 - Incitatif à la vente et la location de propriétés et d'hébergement
- Manque d'emplois pour attirer les gens qui pourraient vivre à Notre-Dame-de-la-Merci
 - Les commerces offriraient des emplois





Le développement économique

- Manque d'emplois versus pénurie de main-d'œuvre Il y a un manque d'emplois attrayants pour des professionnels, mais il y a une pénurie de main-d'œuvre dans les emplois saisonniers et touristiques
- Fort potentiel touristique
 - Manque d'offre en hébergement
 - Favoriser l'interrelation avec le village et les sites d'hébergement
 - Un spa pourrait être une attraction intéressante dans le secteur
 - Mettre en place des activités particulières et distinctives pour attirer (ex. golf intérieur, etc.)
- La location à court terme illégale est un enjeu important pour ceux qui font de l'hébergement légalement
- Il y a eu des hôtels sur le territoire. Pourquoi est-ce qu'il n'y en a plus?
- Permettre les mini maisons et favoriser le développement économique pour attirer les investisseurs et acheteurs



Le développement économique

- Mieux faire la promotion des activités, des initiatives locales, des paysages d'intérêts, etc.
- Favoriser les entrepreneurs avec une vision intéressante pour la municipalité
 - Les accompagner plutôt que les freiner via des règlements trop strictes
- La location court terme va amener des gens ce sera bénéfique pour l'activité commerciale
- Trop de location court terme et les résidents permanents perdent leur place où vivre
- Bonifier les événements culturels pour attirer des visiteurs et des nouveaux résidents
- Miser sur du développement économique qui roule la semaine (travail à temps plein)
- Intéresser des industries non polluantes, si possible
- Ne pas seulement miser sur la tranquillité pour développer le territoire





La protection de l'environnement

- Information et sensibilisation sur la coupe forestière
- Nécessité d'une réflexion sur les coupes forestières et création d'une table de concertation
- Interdire de couper des arbres sur le territoire et réglementer les essences versus laisser le libre arbitre sur les terrains privés (opinions opposées sur la question)
- Réglementer les lacs plus petits pour limiter l'utilisation des embarcations à moteur (ex. plusieurs résidences puisent leur eau potable à même les lacs)
- Limiter les risques liés au myriophylle à épis : bateaux en provenance de l'extérieur
- Information nécessaire et nouvelle consultation demandée concernant l'épandage contre les insectes
- Réaliser la caractérisation et assurer la protection des milieux humides
- Faire respecter la réglementation concernant les bandes riveraines : augmenter les mesures de protection (obligation de revégétaliser) versus faire respecter les mesures actuelles
- Sensibiliser et informer les nouveaux arrivants dans le milieu afin de transmettre les précautions à prendre pour sauvegarder l'environnement

La protection de l'environnement

- Nettoyage des abords de routes par les résidents des quartiers et impliquer la Municipalité dans la démarche (ex. journée de corvée) et sensibiliser les automobilistes (panneaux, amendes)
- Matières résiduelles : avoir un meilleur horaire pour l'écocentre et éliminer les limitations des visites. Ça éviterait les dépotoirs sauvages
- Pour le projet de bacs collectifs semi-enfouis : nécessité d'une densité de logements pour permettre le projet, n'éliminerait pas les gaz à effet de serre puisque les gens iraient porter leur déchet avec leur voiture
- Parler davantage de la faune et réaliser des représentations afin d'avoir une meilleure protection de la faune (contrôle de la chasse et baisser les risques d'incidents avec les animaux sauvages)
- Implication de la Municipalité pour faire respecter la réglementation sur les installations septiques
- Envisager la vidange collective des installations septiques pour protéger les lacs et les rivières





La mobilité et le transport

- Nécessité de promouvoir les pratiques sécuritaires concernant le partage de la route entre les utilisateurs
- Prévoir l'aménagement d'accotements pour permettre la marche et le cyclisme, notamment pour la 347
- Aménager des réseaux cyclables qui relient les points d'intérêts sur le territoire municipal (ex. réseau dans la forêt, en parallèle des routes principales, etc.)
- Prévoir un stationnement incitatif pour attirer les visiteurs afin d'y débuter une activité (motoneige, vélo, etc.)
- Mettre en place une plateforme de transport de partage/covoiturage ou un taxi-bus à l'échelle de la région (pour relier les autres villes, aller à la pharmacie, etc.)
- Prévoir des bornes électriques supplémentaires et prévoir des commerces lors de l'attente de la recharge (ex. un café, une épicerie, etc.)





La mobilité et le transport

- Promouvoir les bonnes pratiques à motoneige et en véhicule tout terrain (bruit, propreté, sentiers assez éloignés des résidences, etc.)
- Prévoir le vieillissement de la population dans le milieu des transports (ex. permettre à une personne ne pouvant plus conduire de résider sur le territoire, tout en pouvant accéder aux commerces et services de base)
- Réseau cyclable régional : de Saint-Donat à Chertsey
- Aménager des réseaux de « fatbike », vélos d'hiver ou vélos de montagne







